COMMUNE DE GIBERVILLE 14730	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
24/03/2025

DATE D'AFFICHAGE
24/03/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
26
PRÉSENTS
24
VOTANTS
26

L'an deux mille vingt-cinq, **le lundi 31 mars,** à 18 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Etaient présents
M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE, M. Bruno LECŒUR, Mme Monique BOBLIN, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, Mme Isabelle PIERRE, M. Nicolas RICHTER, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés
M. Abdellah FAWZI donne pouvoir à M. Damien de WINTER
M. Didier HERGAS donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL

Secrétaire de séance : Mme Nelly AUBRON

Délibération n° 25.03.31/03

Objet / Bilan des acquisitions et cessions 2024

Conformément à l'article L.2241-1 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal doit délibérer, chaque année, sur le bilan des acquisitions et cessions foncières de la commune.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'au cours de l'année 2024, il n'y a eu aucune acquisition foncière menée par la Ville.

De même, la commune n'a procédé à aucune cession, ni signature de convention de servitude.

Ainsi, le détail de ces acquisitions / cessions est explicité ci-après :

ACQUISITIONS :
Néant

CESSIONS :
Néant

CONVENTIONS DE SERVITUDE :
Néant

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

PREND ACTE qu'aucune acquisition immobilière, ni cession immobilière et convention de servitude n'ont eu lieu au cours de l'exercice budgétaire 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,
Nelly AUBRON

Le Maire,
Damien de WINTER

MAIRIE DE GIBERVILLE (Calvados)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-211403019-20250331-250331-03-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/04/2025